



Sierre, le 18 août 2026

Communiqué de presse

Rhône 3 : Le Conseil d'Etat valaisan, qui minimise les conclusions du Contrôle fédéral des finances, doit renoncer à sa révision du projet.

Le Contrôle fédéral des finances a rendu public mardi 17 août un audit relatif à la mise en œuvre de la troisième correction du Rhône et à sa surveillance par l'Office fédéral de l'environnement. Il soulève plusieurs constats sévères, dénonce l'attitude du canton du Valais et appelle à plus de fermeté face à la gestion lacunaire du projet. Face aux critiques et tandis que la situation s'enlise, le Conseiller d'Etat Franz Ruppen se borne à minimiser la gravité de la situation et multiplie les déclarations imprécises. Les organisations de protection de la nature, qui avaient déjà alerté sur ces aspects mettant en péril la sécurité de la plaine du Rhône, exigent du Conseil d'Etat qu'il renonce à la révision du projet « Rhône 3 ».

Les organisations Pro Natura, WWF et la Fédération cantonale des pêcheurs amateurs (FCVPA) ont pris connaissance de l'audit du Contrôle fédéral des finances (CDF), qui met en lumière – pour la première par un organe indépendant – les nombreuses zones d'ombre du dossier « Rhône 3 ». Jusqu'alors, l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV) – en mains du ministre UDC Albert Rösti – n'avait pas osé critiquer trop frontalement la révision du projet entamée par Franz Ruppen, issu du même parti. Ce dernier persévère dans une stratégie d'évitement, en relativisant et en réinterprétant les critiques graves à son encontre. Les ONGs dénoncent cette attitude peu responsable et tiennent à mettre en exergue les principales défaillances de la révision actuelle (déjà présentées sur la plateforme rhone3-maintenant.ch). Elles rappellent que seul le projet d'origine (PA-R3) permet de sécuriser et de renaturer efficacement la plaine du Rhône.

Gouvernance lacunaire et détérioration des rapports avec la Confédération

Le CDF dénonce une mauvaise communication de la part du canton ainsi que des demandes de l'OFEV restées sans suite. Il précise que le Valais a « délibérément

omis » d'intégrer plusieurs partenaires aux discussions, notamment le canton de Vaud. En demandant aux offices fédéraux de «faire front uni à l'égard du Valais », il démontre que les relations entre le Canton et la Confédération sont plus tendues que jamais. Par ailleurs, contrairement à ce qu'a affirmé Franz Ruppen dans l'édition du Nouvelliste du 18 août 2026, l'OFEV n'a pas validé les 17 lignes directrices de la révision du projet, mais en a seulement pris connaissance. Enfin, malgré les déclarations toujours rassurantes du chef de Département sur les échanges menés avec la Confédération, l'audit relève plusieurs manquements en matière de concertation.

Financement incertain

Tandis que Franz Ruppen affirme disposer des liquidités nécessaires, le CDF précise que les capacités de réalisation et le financement ne sont pas garantis et rappelle qu'une révision trop éloignée du projet d'origine (PA-R3) nécessitera la soumission d'un nouveau dossier complet devant les Chambres fédérales, ce qui prendra plusieurs années. L'OFEV a d'ailleurs suspendu l'octroi de ses subventions depuis 2022, ce qui a déjà soulevé l'inquiétude de l'Inspection cantonale des finances et de la commission des finances du Grand Conseil.

À la lecture de l'audit du CDF, les organisations Pro Natura, WWF et la FCVPA constatent une fois de plus que la révision du projet entamée il y a plus de deux ans par le Conseil d'Etat valaisan mène à une impasse, qui fait courir un risque majeur sur la population valaisanne. Elles appellent à un abandon de ladite révision et à une mise en œuvre sans délai du projet d'aménagement adopté en 2016 (PA-R3).

Marie-Thérèse Sangra
Secrétaire régionale du
WWF Valais

Jérémy Savioz
Chargé d'affaires de
Pro Natura Valais

Bernard Broye
Président de la FCVPA

Pour tout renseignement :

F : Marie-Thérèse Sangra, marie-therese.sangra@wwf.ch, 079 378 48 22
Jérémy Savioz, jeremy.savioz@pronatura.ch, 078 607 44 46
Bernard Broye, bernard.broye@varioweb.ch, 079 361 78 78
D : Moritz Walther, moritz.walther@wwf.ch, 079 178 95 79
Ralph Manz, ralph.manz@pronatura.ch, 079 570 55 44